

DÉFORESTATION

Un recul moins rapide

● Treize millions d'hectares de forêts (la superficie de la Grèce) ont été abattus chaque année dans le monde entre 2000 et 2010, essentiellement en raison des besoins agricoles, selon le dernier rapport forestier de la FAO. C'est en fait un progrès, puisque 16 millions d'hectares étaient déboisés chaque année durant la décennie précédente. Ce ralentissement s'observe au Brésil et en Indonésie, tandis que des pays comme l'Inde, la Chine ou le Vietnam mènent d'ambitieux programmes de plantation. Au total, les pertes nettes (déforestations moins reforestations) ont été de 5,2 millions d'hectares dans les années 2000, contre 8,3 millions dans les années 1990. L'Asie affiche même un gain net de forêts. La situation n'en reste pas moins inquiétante, surtout en Afrique et en Amérique latine, qui continuent d'enregistrer les pertes les plus élevées.

**Pour en savoir plus :** « Evaluation des ressources forestières mondiales », [www.fao.org/forestry/fra/fra2010/fr](http://www.fao.org/forestry/fra/fra2010/fr)

BILAN CARBONE

CO<sub>2</sub> sans frontières

● Si les pays riches aux économies largement tertiariées devaient intégrer le contenu en carbone des biens de consommation qu'ils importent, de Chine notamment, leurs émissions de CO<sub>2</sub> seraient supérieures d'un tiers à leur niveau actuel. Inversement, 22 % des émissions imputées à la Chine sont le fait de ses exportations, selon une étude de l'institut Carnegie pour la science basée sur des données de 2004. Les pays riches sont en réalité toujours les premiers pollueurs de la planète.

**Pour en savoir plus :** « Consumption-Based Accounting of CO<sub>2</sub> Emissions », par S. Davis et K. Caldeira, mars 2010 ([www.ciw.edu](http://www.ciw.edu)).

AGROCARBURANTS

Pétrole vert-de-gris

● Le bilan carbone des agrocarburants pourrait être très négatif si, pour les produire, il faut détruire des forêts ou des prairies, prévient une étude publiée par l'Ademe. Un argument pour la limitation stricte des agrocarburants actuellement consommés en France, qu'ils soient produits localement ou importés.

**Pour en savoir plus :** « Analyses de cycle de vie appliquées aux biocarburants de première génération consommés en France », février 2010 ([www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=38&catid=23698](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=38&catid=23698)).

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Jugé souvent coûteux, le soutien à l'éolien et aux autres formes d'électricité verte n'a en réalité jamais été aussi faible.

Intox sur les coûts

**A**près l'enterrement de la taxe carbone, c'est l'énergie éolienne qui se voit mettre des bâtons dans les pales. Si les députés suivent, dans le cadre de la discussion de la loi Grenelle II, les recommandations de la mission parlementaire d'information sur l'énergie éolienne, publiées le 30 mars dernier (1), planter une éolienne risque de devenir de plus en plus difficile.

Ainsi, la mission parlementaire a proposé d'imposer une taille minimale aux parcs éoliens (5 mâts et 15 à 20 mégawatts de puissance) et d'y appliquer le régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) qui s'impose aux sites industriels présentant un risque écologique, tels que les usines, les entrepôts ou les élevages. Pourtant, « les éoliennes ne font pas courir à la population un risque comparable », a protesté Christian Garnier, le vice-président de France Nature Environnement.

**Vérité des coûts.** La mission parlementaire stigmatise également les « importants surcoûts » de l'éolien. Elle souligne notamment que, selon la Commission de régulation de l'énergie (CRE), une tonne de CO<sub>2</sub> évitée grâce à une éolienne (à terre) coûte entre 230 et 280 euros, contre 2 euros pour une économie équivalente générée par l'isolation thermique des bâtiments.

S'il est incontestable que l'énergie la moins chère

**Le développement de l'éolien** coûte en réalité de moins en moins cher à la collectivité.

**LE VRAI COÛT DE L'ÉOLIEN**

	2003	2005	2007	2009
Prix moyen de l'électricité sur le marché de gros (en euros/MWh)	25	50	44	75
Production éolienne (en TWh)	1	1	4	8
Subvention à la filière éolienne* (en millions d'euros)	31	32	159	107
Subvention à l'éolien rapportée à la production éolienne (en euros/MWh)	52	35	40	14

\* Contribution au service public de l'électricité.

Source : CRE, calculs Soleiro et Alternatives Économiques

est celle que l'on évite de consommer, cet argument est employé de manière très fallacieuse. En effet, il laisse à croire que le développement de l'éolien représente une facture exorbitante pour la collectivité, alors qu'il coûte en réalité de moins en moins cher. C'est ce que montre l'analyse des chiffres publiés par la CRE (2), un exercice auquel la mission parlementaire a manifestement omis de se livrer. Explications.

L'électricité éolienne bénéficie d'un tarif de rachat garanti destiné à soutenir l'essor de cette filière encore jeune. L'écart entre le prix de rachat de l'électricité éolienne et le prix du marché est payé par le consommateur, via la contribution au service public de

l'électricité, la CSPE. Or, cette subvention, qui était de 52 euros par mégawattheure (MWh) en 2003, est tombée à 14 euros en 2009, en raison, surtout, du triplement des prix moyens de l'électricité sur cette période, eux-mêmes orientés à la hausse par ceux du gaz et du pétrole.

Certes, dans le même temps, la production éolienne a bondi, ce qui a accru la charge de soutien à la filière. Mais pas de façon proportionnelle, très loin s'en faut : alors que le soutien payé par le consommateur a été multiplié par trois de 2003 à 2009 (31 millions à 107 millions d'euros), la production éolienne a été multipliée par huit. Mieux, entre 2007 et 2009, toujours en raison du rapprochement entre le tarif de rachat de l'éolien et celui du marché de gros, le soutien à l'éolien acquitté par la collectivité a chuté de 159 millions d'euros à 107 millions, tandis que la production éolienne doublait. Une production qui, par ailleurs, représente déjà 10 000 emplois en France. « Importants surcoûts », dites-vous ? ■

Antoine de Ravignan



Philippe Rey - Hae-Qui

(1) Mission présidée par Patrick Ollier, député UMP des Hauts-de-Seine. rapport sur : [www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2398.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2398.asp)  
 (2) [www.cre.fr](http://www.cre.fr), voir onglet « Espace opérateurs ».